

# Lycée professionnel de l'Argensol



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Autorisation d'absence de l'internat les Mercredis à la fin des cours  
Valable pour l'Année Scolaire 2023-2024

***Tout départ de l'internat se fait sur autorisation écrite  
de la famille ou de l'élève majeur.***

***En cas de manquement à cette obligation, une sanction sera prononcée.***

La Provisure

Je soussigné(e), .....

Service  
Vie Scolaire

Responsable légal (e) de l'élève interne (Nom - Prénom) :

Référence

.....

Dossier suivi par  
Laurence CHARBONNIER

En classe de .....

Téléphone

04 90 34 91 20

Fax

04 90 51 53 34

Mél.

secretairecpeargensol

@gmail.com

Vous informe que mon enfant rentrera à notre domicile Tous les MERCREDIS après ses cours. Il ne dormira donc pas à l'internat et sera de retour au lycée le jeudi matin.

Vous informe que mon enfant dormira à l'internat Tous les MERCREDIS, sauf exception et sur demande écrite.

Adresse

Rue Henri Dunant

84100 ORANGE

**Si demande de modification de cette autorisation dans l'année, prendre  
RDV auprès des CPE.**

Veillez noter l'adresse courriel de la Vie Scolaire :  
**viescoargensol@gmail.com**

Date et signature du responsable légal (e),